

**Compte Rendu de la Réunion Publique du Conseil Municipal de HAUTEFORT-SAINT AGNAN
Le Lundi 18 Février 2019 à 20H00, Salle du Conseil Municipal, Hôtel de Ville.**

Membres présents : Yves MOREAU, Philippe MOUSSEAULT, Sylvette FORT, Danielle GRANDCOIN Albert POUMEAUD, Nadine BINETRUY-MEYER, Sophie DELAGE, David CHABASSIER, Sylvie LARUE

Absents/Procuration à : Jean Louis PUJOLS (Albert POUMEAUD), Camille DUBOIS (Yves MOREAU) Nadine ELOI, Cédric MADRONNET, David SAUTET, Élodie REBEYROL.

Public : Néant **Secrétaire administrative :** Sandrine DELTEIL **Secrétaire de séance :** Sylvette FORT.

En préalable à la réunion Publique de ce jour, une intervention du SMCTOM de Dussac représenté par Mr Francis CIPIERRE venu présenter aux membres présents du Conseil Municipal la mise en place de la tarification incitative sur tout le territoire du SMD3 à compter de 2021. Monsieur Le Maire l'a remercié pour son intervention. Mais la Commune de HAUTEFORT exprime toujours son mécontentement car cette nouvelle application va demander toujours plus d'implication aux usagers pour payer toujours plus cher.

La réunion a pu ensuite débiter avec la nomination de Mme Sylvette FORT comme Secrétaire de séance. Monsieur Le Maire a fait lecture des dernières délibérations.

1-Les Travaux en cours : Le programme d'élagages sur les routes de Commune est terminé.

Des travaux de peinture dans les appartements et la cage d'escaliers dans « Les Logis du Parc », Démolition de l'ancienne bascule et des toilettes municipales, cet espace sera utilisé pour l'installation de toilettes publiques.

Arrachage des souches sur « l'Esplanade de la Jumenterie ».

2- Diverses délibérations à prendre, votées à l'unanimité :

- < Choix de l'emplacement réservé au contenant du Comité des fêtes de Saint Agnan
- < Attribution d'un logement Communal « Au logis du Parc » à compter du 1^{er} Mars 2019 n°4 T4.
- < Renouvellement de la mise à disposition de la Licence VI Communale à la SARL « Les petits Plaisirs » Pour la période du 01/05/2019 au 30/04/2019 Mme Sylvie LARUE n'a pas pris part au vote.
- < Ouverture d'un dossier de surendettement pour un particulier pour non-paiement de ses loyers.
- < Choix d'une entreprise pour réaliser un diagnostic phytosanitaire pour les 4 platanes et les 5 marronniers Avenue Jacques Maigret, le montant du devis retenu s'élève à 540,00€ TTC
- < Annulation de la délibération 2019-11 du 21 Janvier 2019 pour le rétablissement du RPI HAUTEFORT/BADEFOLS D'Ans au 01/09/2019.
- < Pré-positionnement du NRO D54 (Nœud Raccordement Optique) sur la Zone Artisanale « Les Broussilloux » Impasse des Ateliers.
- < Transformation d'un poste d'adjoint technique Territorial stagiaire en un poste d'adjoint technique territorial titulaire au 01/05/2019.
- < Une demande de subvention à hauteur de 30% a été demandée aux Services du Conseil Départemental dans le cadre de l'aménagement de bourg RD62 Rue Maigret et Rue Sylvain Floirat, le plan de financement a été revu pour améliorer la sécurité. Cette délibération réactualise celle du 5 Novembre 2018 (2018-95)

3- Le Grand débat : Réunion publique du 1^{er} Février 2019 à la salle des Fêtes a réuni 43 personnes, des questions ont été soulevées ainsi que des propositions d'idées pour sortir de la crise, notées par le Secrétariat puis ont été transférées aux Services de l'État. Ces échanges ont été très appréciés par la population engageant un débat très constructif. Un deuxième Grand Débat aura lieu au même endroit le samedi 02 Mars à 9h30.

4-Participation Citoyenne : Le 5 février 2019 en soirée, une réunion publique d'information a été organisée par la Municipalité de HAUTEFORT- SAINT AGNAN avec l'intervention de la Gendarmerie Nationale pour la mise en place de « La participation citoyenne » sur notre Commune.

La Commune de Hautefort-Saint Agnan a été divisée en 10 secteurs sur lesquels 25 référents ont été nommés et seront en relation avec les services de la Gendarmerie, pour signaler toutes situations anormales sur leur secteur.

5- Les adjoints :

< Philippe MOUSSEAULT :

- Groupe scolaire : divers travaux pendant les vacances vont être réalisés
- Installation du nouveau standard téléphonique à la Mairie et au Groupe Scolaire.

<Sylvette FORT :

- Cérémonie de bienvenue pour les nouveaux habitants de la Commune a eu lieu le dimanche 27 janvier 2019, c'est avec plaisir que nous avons reçu une cinquantaine de personnes, moment très convivial qui a été apprécié de tous.
- Remerciements aux élus dévoués qui distribuent nos courriers en porte à porte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00